

Comité Technique Local du 17 OCTOBRE 2022
Déclaration Liminaire

Mme la Présidente du CTL,

Le 26 septembre, pour la première fois depuis 30 ans, les ministres ont invité les fédérations syndicales des Finances à une présentation du Projet Loi de Finances 2023 pour la partie consacrée à notre Ministère.

Mais la primeur de l'information n'a rien enlevé à la poursuite des orientations calamiteuses. A commencer par la poursuite des suppressions d'emplois dans les directions de Bercy, la DGFIP en tête !

Ainsi, ce sont **850 nouvelles suppressions d'emplois** qu'il nous faudra subir **en 2023 à la DGFIP !**

Le ministre a d'ores et déjà indiqué que ce nombre de suppressions pourrait être reconduit tout au long du quinquennat. Et à part ça ?

Aucune revalorisation des traitements au-delà des 3,5% concédés sur le point d'indice en juillet dernier !

Aucune mesure pour améliorer les déroulements de carrière !

Aucune réponse aux multiples revendications indemnitaires !

Ces préoccupations fortes et légitimes des agents ont été balayées d'un revers de main !

Sur les suppressions d'emplois, ce n'est pas le mouvement d'affectation des contrôleurs stagiaires du 21 septembre dernier qui va pouvoir donner des motifs d'espoir notamment pour les effectifs de la DRFIP PACA.

Outre le désarroi constaté pour les agents internes qui vont devoir subir des mobilités forcées, **FO DGFIP 13** peut déjà avancer que cela préfigure les futures suppressions d'emplois de notre département puisqu'à l'issue de ce mouvement, il y a toujours plus de 20 emplois vacants de B !!

Autant dire, qu'avant même la répartition programmée des suppressions pour les BDR, la dégradation incessante des conditions de travail ne fera que s'accroître.

Et pour ajouter un peu plus au marasme actuel de nos services, aujourd'hui, lors de ce CTL, vous nous exposez principalement les opérations NRP à venir pour l'année 2023.

FO DGFIP 13 combat depuis le début cette réforme et ne s'arrêtera JAMAIS de dénoncer les méfaits de celle-ci conduisant notre administration au bord du gouffre.

Il n'y a qu'à voir actuellement les effets dévastateurs des réorganisations ou relocalisations dans tous les métiers à la DRFIP PACA pour constater la dérive prise par la DGFIP au sein de notre territoire.

Avec les premières étapes du NRP, le réseau de nos trésoreries a été liquidé et nous constatons d'ores et déjà que les Maisons France Service ne sont que des relais «tout numérique» sans compétence propre.

Les SIP et SIE ont eu leur lot de souffrances en voyant leur nombre divisé par 2 et leurs missions sont de plus en plus attaquées par la transformation numérique.

Le Foncier est dans le collimateur de la DG avec le foncier innovant et tous les nouveaux applicatifs désorientent profondément les agents.

Les retards pris dans le travail de certains services du département sont édifiants du fait de près de 300 suppressions d'emplois sur 3 ans.

Et, maintenant, avec la poursuite des chantiers de la **démétropolisation**, c'est la mise en place de pôles nationaux qui bouleversent nos conditions de travail et qui liquident les services de pleine compétence.

Cette démétropolisation, lot de consolation pour certains élus et bouée de sauvetage pour quelques collègues, ne pourra sauver les apparences !

Il suffit de voir les difficultés liées aux transferts d'emplois de SIE de notre département vers Decazeville et Valence où les volontaires ne se bousculent pas pour s'y rendre.

Ils sont désormais pourvus par des contractuels ou jeunes stagiaires sans véritable formation et compétence.

Et on peut le comprendre : quel agent souhaiterait quitter sa sphère familiale et professionnelle bien établie pour aller vers une zone du territoire où il faudrait soi-disant remettre du service public ?

En parallèle, le Directeur Général vient de présenter la synthèse du « remue-ménages », opération de communication censée permettre aux personnels de définir collectivement le contenu du prochain contrat d'objectifs et de moyens.

Loin de nous l'idée de refuser au Directeur Général de s'adresser directement aux agents mais que voudrait-il savoir que nous ne lui ayons déjà dit ?

Que la poursuite des restructurations n'est plus possible ? Que les suppressions d'emplois sont insupportables ? Que les agents ne se retrouvent plus dans l'exercice quotidien de missions qu'ils continuent néanmoins de porter à bout de bras avec un sens du service public qui force le respect ?

Que ce qui reste du réseau est complètement désorganisé ?

Qu'un service public qui accueille de moins en moins de public n'est plus vraiment un service public ?

Fallait-il vraiment se lancer dans une telle opération pour comprendre que les préoccupations des agents sont claires dans les Bouches Du Rhône comme ailleurs :

l'emploi, le pouvoir d'achat, l'exercice plein, entier et quotidien de toutes les missions ;

la reconnaissance concrète de leur engagement par la revalorisation des régimes indemnitaires et un plan de qualification ambitieux sans oublier évidemment l'amélioration effective des conditions de travail.

D'ailleurs, Mme La Présidente du CTL, **FO DGFIP 13** note que certaines de ces thématiques sont reprises dans la synthèse locale.

Voilà ainsi des remontées du terrain qui mériteraient sans aucun doute une attention toute particulière de la part de la DG !

Pour **FO DGFIP 13**, nul besoin d'engager une pseudo concertation pour constater que les agents sont fatigués et en ont marre d'être exemplaires.

Quant au prétexte d'élaboration du nouveau contrat d'objectifs, il y a fort à parier qu'il est d'ores et déjà prêt et qu'il va dans le sens d'évolutions déjà décidées avec des arbitrages budgétaires systématiquement défavorables pour les emplois de la DGFIP mais pas pour l'informatique comme vient de le prouver également le projet de Loi de Finances 2023 !

Le seul objectif de la DG est de s'adapter à la baisse de moyens en abandonnant progressivement les missions et en renforçant la digitalisation de nos métiers.

Voilà une bien triste ambition pour la DGFIP à peine une dizaine d'années après sa création !

Mme la Présidente du CTL, le département des Bouches Du Rhône subit depuis plus de deux ans et demi maintenant les effets délétères du NRP avec son lot de transferts d'emplois, de concentration de services, de grand chamboule tout généralisé !

A l'heure où la troisième vague du NRP se profile, **FO DGFIP 13** exige l'arrêt immédiat de ce projet uniquement pourvoyeur de désorganisation des services et d'instabilité anxiogène pour les personnels.

FO DGFIP 13 ne tombera pas dans le piège de la résignation face à cette réforme du NRP et continuera à la dénoncer car elle ne représente pas une source d'amélioration des conditions de travail des agents, bien au contraire !